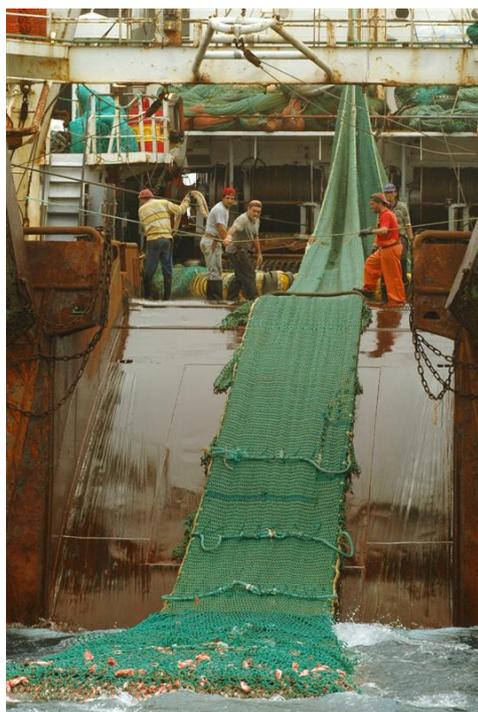


Intermarché, premier coupable du crime des profondeurs marines

Greenpeace dénonce le **chalutage profond, dont Intermarché est l'acteur n°1 en France**, comme l'exemple tristement emblématique des pratiques de pêches auxquelles la future Politique Commune des Pêches (PCP), l'équivalent de la PAC pour la pêche, doit mettre fin. Si on ne veut pas d'un océan vide d'ici 35 ans, l'Union européenne doit mettre fin aujourd'hui à ce genre de pratiques -qui entraînent surpêche, rejets en mer et destruction du fond des océans- et créer un cadre favorable aux pratiques durables de la pêche artisanale.

L'Union européenne vient en effet de lancer le processus de réforme de la PCP, qui n'a lieu que tous les dix ans. Cette politique définit les règles qui s'appliquent à l'ensemble de la flotte européenne et régulent son activité dans et hors des eaux européennes. L'état des stocks de poissons dans les eaux européennes (7 espèces sur 10 sur nos étals sont menacées ou au bord de la surexploitation) et le déclin du secteur d'activité de la pêche témoignent de l'échec de cette politique depuis 25 ans. Greenpeace se mobilise cette année dans 12 pays européens pour peser sur les négociations autour de cette réforme et obtenir un texte permettant de protéger efficacement les océans.



Le chalutage profond détruit les fonds océaniques en silence

Le chalutage profond est une pêche industrielle, pratiquée à plus de 400 mètres de profondeur. Un filet conique, le chalut, dont l'ouverture peut atteindre la taille d'un terrain de football, est tiré juste au dessus du plancher océanique.

Pourquoi est-ce un problème ?

Vulnérabilité des espèces : Les poissons vivant en eaux profondes (Empereur, Grenadier, Lingue bleue, Lingue franche, Sabre noir, Flétan, Sébaste) , atteignent leur maturité sexuelle très tardivement et se reproduisent donc à un rythme très lent. Ils sont ainsi particulièrement vulnérables à la pêche. Par exemple, l'Empereur a quasiment disparu en 20 ans de pêche industrielle dans l'Atlantique Nord-Est.

Phil Weaver, scientifique impliqué dans le projet de recherche Hermione¹, affirme que le nombre de poissons a fortement diminué en Atlantique Nord-Est depuis que le chalutage profond y est

pratiqué. Ses conclusions parlent d'elles-mêmes : de 25000 poissons/km² avant la pêche profonde, dans les années 80, on est passé à 7225 poissons/km² aujourd'hui **soit près de 3,5 fois moins.**

Destruction des fonds marins : Le filet, le chalut, ne fait pas dans le détail au vu de sa taille. Le chalutage profond engendre la destruction des fonds marins en arrachant les organismes qui s'implantent sur les fonds : coraux, éponges, etc.

¹ Hotspot Ecosystem Research and Man's Impact On European Seas (<http://www.eu-hermione.net/>)



Le gaspillage : Cette pratique de pêche se caractérise enfin par l'importance des prises accessoires, c'est-à-dire les poissons et autres espèces remontés dans les filets mais qui ne sont pas visés par l'activité. Il s'agit d'un gaspillage scandaleux puisque 30 à 40% du contenu des filets, mais parfois bien plus, est rejeté mort à la mer². Depuis le début du chalutage profond dans l'Atlantique Nord-Est, dans les années 80, 78 espèces ont été dégradées alors que seulement 3 à 4 espèces étaient visées¹.

Le chalutage profond en France, parmi les premiers pays pêcheurs

7000 tonnes de poissons ont été prises par le chalutage profond en 2008, soit **seulement 1% des prises** totales de la France. C'est peu, et pourtant, cette pêche cause des dégâts irréversibles sur les fonds marins. Le chalutage profond est pratiqué par trois armateurs avec une douzaine de bateaux en tout.

Deux ports, Boulogne et Lorient, sont concernés par les activités aval de la filière chalutage profond : le mareyage (vente des poissons à la criée), le filetage (découpe des poissons en filets), et le conditionnement des produits.

En Europe, la pêche profonde est pratiquée essentiellement en Atlantique Nord-Est: au large des Îles Féroé, de l'Ecosse et de l'Irlande, par la France et l'Espagne principalement.

Intermarché : Acteur numéro un du chalutage profond en France

Intermarché est la **seule enseigne qui dispose de sa propre filière** d'approvisionnement en produits de la mer via sa flotte de bateaux. Des 17 bateaux d'Intermarché, près de la moitié pratiquent le chalutage profond en Atlantique Nord-Est. En mars 2011, 8 bateaux de la flotte d'Intermarché disposaient d'un permis de pêche spécial « espèces d'eau profonde ». **C'est donc un très petit nombre de bateaux qui fait de gros dégâts.**

Les espèces profondes pêchées en Atlantique Nord-Est par la flotte d'Intermarché proviennent du large de l'Ecosse et de l'Irlande : Grenadier, Sabre noir et Lingue bleue. La flotte d'Intermarché est responsable du débarquement de **4240 tonnes de poissons de grand fond en 2008 soit plus de la moitié des prises nationales.**

A Lorient, les produits sont transformés et conditionnés dans une usine, Capitaine Houat, qui appartient également au groupe Intermarché. Ils rejoignent ensuite les 5 plateformes de distribution du groupe pour être dirigés vers les 2000 points de vente de l'enseigne. En tout, un poisson pêché en Atlantique Nord Est par la flotte d'Intermarché aura pris une fois le bateau et 4 fois la route en camion avant d'être mis en rayon.

La flotte d'Intermarché : Un modèle économique non viable à long terme

En 2008, les poissons de grands fonds pêchés en Atlantique Nord Est représentaient 25 % du chiffre d'affaires de la flotte d'Intermarché, soit 8,75 millions d'Euros.

² FAO ("Discards in the world's marine fisheries. An update", 2005):

<http://www.fao.org/docrep/008/y5936e/y5936e0a.htm#TopOfPage>

¹ Hotspot Ecosystem Research and Man's Impact On European Seas (<http://www.eu-hermione.net/>)

La flotte d'Intermarché a globalement perçu **9,7 millions d'Euros de subventions publiques entre 1996 et 2008**³. Ainsi, le contribuable français et européen a participé au financement d'une activité de pêche destructrice. Malgré la perfusion de subventions publiques, la santé économique de la flotte ne s'améliore pas. Le groupe **Intermarché a ainsi injecté 20,4 millions d'Euros³ fin 2008** dans sa flotte pour la maintenir à flot.

Le chalutage profond est enfin une pêche très gourmande en carburant : **7000 litres de fioul par jour minimum pour les chalutiers de 40m**. Etant donné l'augmentation inévitable du prix du carburant, cette pêche est vouée à coûter de plus en plus cher et à devenir toujours plus déficitaire. A titre indicatif, le prix du gasoil hors taxe a augmenté de près de 250% ces vingt dernières années.

Le chalutage profond est un modèle absurde qui bénéficie de fonds publics pour engendrer la destruction des fonds marins et de leur biodiversité. En France, Intermarché est le principal acteur de cette pêche qui est l'exemple même des aberrations en matière de gestion des pêches.

Les demandes de Greenpeace pour une nouvelle politique commune des pêches européenne (PCP)

Plus que n'importe quelle autre enseigne, Intermarché a une grande responsabilité dans la gestion des pêches, puisque le groupe a sa propre flotte. Greenpeace demande à Intermarché de **mettre fin à son activité de chalutage profond**. Les fonds investis dans la flotte d'Intermarché devraient financer une évolution du modèle de la flotte vers des méthodes plus durables, n'entraînant ni la surpêche, ni la destruction des fonds.

Au niveau européen, et plus largement, le chalutage profond est l'emblème des mauvaises pratiques de pêche, autorisées par les lois européennes. Aujourd'hui 72% des stocks de poissons en Europe sont surexploités⁴. Le processus de réforme de la PCP a commencé et devrait aboutir en 2012.

Greenpeace demande une réforme ambitieuse, permettant de protéger nos océans. Pour cela, Greenpeace estime que les quatre mesures suivantes sont prioritaires :

- Réduire la surcapacité de pêche et mettre fin aux pratiques destructrices comme le chalutage profond,
- Créer un réseau de réserves marines couvrant 40% de la surface des océans au niveau mondial, dont une partie en mer du Nord et en Méditerranée,
- Respecter les avis scientifiques pour fixer les quotas de pêche,
- Garantir la transparence dans le processus de décision et la collecte des données ainsi que la traçabilité des produits de la mer depuis leurs lieux de prise jusqu'aux étals de vente.

La réforme de la PCP en cours est la dernière chance pour mettre en œuvre une politique en faveur d'une pêche durable et éviter que nos océans soient vides d'ici 35 ans.

³ « Profil écologique et socio-économique des pêches profondes », Bloom, 2011

⁴ Commission européenne, 2011